



## SEANCE DU 8 JUIN 2023

N° 2023-042

L'an deux mille vingt-trois et le huit juin à 18 h30,

Date convocation : 02/06/2023

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BIOLA, Maire.

Présents :

Mmes PUECH, RATIE, SCHERRER, VERNIERES, VINDRINET  
MM BIOLA, CANALS, CASSAN, GOHIER, JULIEN

Absents - Excusés :

MM ARGENTIERI, CORON

Procurations :

Mme CATTIN à Mme RATIE, Mme CAUSSIDERY à Mme VINDRINET, Mme CERVERA à M. CANALS, Mme MARTIN-ABBAL à M. CASSAN, M. SANCHEZ à M. JULIEN

Elus en exercice : 17

Présents : 10

Absents : 2

Procurations : 5

Votants : 15

**Objet : Décision modificative n°1 – budget principal**

**Secrétaire de séance : Vincent CANALS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que compte tenu de l'évolution des dépenses il convient de modifier les prévisions budgétaires du budget principal 2023 de la Commune de la façon suivante :

Investissement	
Dépenses	
2031 – Etude	- 84 €
20422 – Bâtiments et installation	- 3 226 €
2051 – Concessions et droits assimilés	- 4 700 €
2188 – Autres	- 31 300,53 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 380 – Requalification centre historique	- 19 910,79 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 394 – Requalification rue du Puits Neuf	+ 34 500 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques	- 88 056,65 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 400 – Pôle associatif	+ 35 122,65 €
21578 – Autre matériel technique	- 10 000 €
21578 – Autre matériel technique Op 401 – Mobilier urbain – signalétique	+ 10 000 €
2188 – Autres Op 402 – Acquisition matériels	+ 12 039,35 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 403 – Travaux de bâtiment	+ 12 934 €
2111 – Terrains nus	- 14 250,43 €
2111 – Terrains nus Op 404 – Acquisition terrains	+ 13 000 €

2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 405 – Aménagement avenue de Béziers		Envoyé en préfecture le 15/06/2023 Reçu en préfecture le 15/06/2023 Publié le + 20 000 €
2315 – Installations, matériel et outillages techniques Op 406 – Aménagement avenue de Servian		ID : 034-213400252-20230608-2023_042-DE + 20 000 €
2188 – Autres Op 407 – Eclairage public		+ 8 932,40 €
2188 – Autres Op 408 – Panneaux photovoltaïques		+ 5 000 €
<b>Total</b>		<b>0 €</b>

Investissement	
Recettes	
1382 – Régions Op 380 – Requalification centre historique	- 64 790 €
1322 – Régions Op 380 – Requalification centre historique	64 790 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, par 15 voix pour,**

**APPROUVE** les virements de crédits de la décision modificative n°1 tels que présentés ci-dessus sur le budget principal 2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

- Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe qu'en vertu du décret N° 83. 1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art 9) (J.O. du 03/12/1983) modifiant le Décret 65.25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (Art 1 - A 16).
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification.
- Transmis au représentant de l'Etat, le 13 juin 2023.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Alain BIOLA

Le Secrétaire de séance,



Vincent CANALS